

des *restaurateurs*, à des *confiseurs*, à un débit de tabac qui vend de la *poudre* et des *pièces d'artifice*, à des *cafetiers*, ce qui augmente les chances à *incendie* ;

3° Inconvénient de louer à l'industrie, *surtout* les magasins sur la *place des Terreaux*, ce qui *dépare* la façade du palais par les *nombreuses enseignes* qu'on y place. Ces magasins pourraient être affectés aux *services municipaux* établis en ville, faute de place dans l'Hôtel-de-Ville, et qui payent des loyers s'élevant ensemble à 25,000 fr., ces magasins sont loués 32,350 fr.; ces boutiques *déshonorent* la façade ;

4° Accès et escaliers trop *nombreux* à la disposition du public dans la journée et complètement dépourvus de surveillance, personne n'étant spécialement préposé à ce soin.

Le palais, hormis les jours où il est ouvert au public, devrait être constamment clos ;

5° Les étrangers sont forcés de monter par un escalier *usé* et dont les murs sont *recouverts d'un ignoble vernis de saleté*; pour aller, *au hasard*, choisir parmi *quatre ou cinq sonnettes* qu'ils ont peine à trouver. Pourquoi ne pas centraliser, en bas, la visite des musées pour les jours où ils ne sont pas publics et avoir là un préposé spécial à ce service, lequel en même temps veillerait à la police du palais? Le concierge ne peut ni ne doit s'écarter de l'entrée, pendant que les gardiens des musées sont à leur poste dans leurs galeries respectives. Aussi les élèves de l'École et autres s'en donnent à l'envi, soit sur le perron du palais, soit dans les escaliers, soit dans la cour. Et

actuellement, étant obligées de les tenir fermées dans des\* placards très-exigus placés dans l'unique salle du Palais réservée à ces Sociétés . . . .